

# KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

## BULLETIN

## D'INFORMATIONS

## MUNICIPALES

Vendredi 22 mars 2019

### MEMENTO

- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **MAIRIE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mercredi 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, samedi de 10h00 à 12h00 (**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.43. Fax : 02.98.25.57.32. Site internet : [www.mairie-kernilis.fr](http://www.mairie-kernilis.fr)
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 9h00 à 10h30, samedi de 10h00 à 11h45 (**les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois**). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : lundi : 14h00 – 16h30, mercredi : 10h00 – 11h45 et 14h00 – 18h00, jeudi : 14h30 – 16h00, vendredi : 14h00 – 16h30 et 18h00 – 19h00, samedi : 10h30 - 12h00.
- **PRESSE** : Correspondant Le Télégramme : Mme LINO Florence au 07.87.94.38.92 ou [florence.lino@orange.fr](mailto:florence.lino@orange.fr). Correspondant Ouest France : M. SIMIER Yvon au 02.98.40.74.86 ou 06.81.79.52.76 ou [yvon.simier@orange.fr](mailto:yvon.simier@orange.fr)
- **ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 40, rue du Général de Gaulle à Ploudaniel – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : [contact@amadeus-asso.fr](mailto:contact@amadeus-asso.fr).
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Le CLIC a pour mission d'accueillir les personnes de plus de 60 ans et leur famille, de les renseigner sur leurs droits sociaux, de les accompagner dans leurs démarches administratives, de répondre à leurs diverses questions : aides à domicile, structures d'accueil, retours d'hospitalisation, adaptation du logement, APA, aide sociale, aides financières... Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02
- Réseau de Santé **RESPECTE** – Soins de support ou soins palliatifs. Tél. : 02.98.30.70.01. Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Site web : [www.respecte.org](http://www.respecte.org)
- **REPAM** (Relais Parents Assistantes Maternelles) : contact : Isabelle Le Borgne, éducatrice de jeunes enfants : 06.47.82.78.48.

### COMMUNE

#### COMMISSION DES FINANCES

La commission se réunira le **mardi 26 mars** à 20h30 en mairie. *Ordre du jour* : budgets primitifs 2019. Cet avis tient lieu de convocation.

#### LISTE ÉLECTORALE

- ↪ Le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1<sup>er</sup> août 2016 est ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019. Chaque électeur a la possibilité d'interroger sa situation électorale ("ISE"). Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chacun peut accéder à ce service disponible à l'adresse <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687> afin de vérifier son inscription sur les listes électorales. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.
- ↪ Vous avez jusqu'au 30 mars (31 mars par internet sur le site service-public) pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter pour les Elections Européennes du dimanche 26 mai. Une permanence d'inscription sera exceptionnellement assurée en mairie : **samedi 30 mars de 10h00 à 12h00**. Pièces à fournir : une pièce d'identité et une attestation de domicile.

## URBANISME

- Permis de construire accordé à M. ANDRE Johann pour la construction d'un garage, 1 route de la Vallée.

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de KERNILIS,  
Vu le code des Collectivités Territoriales,  
Vu le Décret 89-631 du 4 septembre 1989 relatif au Code de la Voirie Routière,  
Vu les articles L 2213-1 et L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande de l'entreprise STEPP, ZA de la Tannerie, 29400 Lampaul Guimiliau, pour ENEDIS,  
Considérant que pour permettre le raccordement d'un producteur pour le GAEC de Kerberhun, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement à hauteur des travaux.

#### ARRETE :

**ARTICLE 1** – Du 25 mars 2019 au 5 avril 2019, la chaussée sera rétrécie au lieu-dit Kerberhun (VC N° 5) à hauteur des travaux (traversée de route en demi-chaussée par alternat feux tricolores si nécessaire).

**ARTICLE 2** – La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise STEPP, ZA de la Tannerie, 29400 Lampaul Guimiliau ; qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier, la sécurité des piétons, et aura en charge l'information dans les délais utiles des usagers concernés.

**ARTICLE 3** – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## JAMBON À L'OS DE L'ÉCOLE SAINTE ANNE

dimanche 24 mars à partir de 12h00  
salle polyvalente

Adulte : jambon à l'os accompagné de ratatouille/semoule ou frites + dessert/café : 12 €,  
Enfant : jambon à l'os accompagné de ratatouille/semoule ou frites + dessert + Kinder surprise : 6 €  
Possibilité de plats à emporter (*prévoir vos récipients*).

Réservation auprès de Delphine BOLLOCH (06 88 64 90 52) ou Florence QUEFFURUST (06 81 05 60 96)

## DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que le **brûlage à l'air libre des déchets verts** est **interdit**  
Ils doivent être déposés en déchetterie ou dans la remorque, mise à votre disposition près de la salle omnisports.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **Café-lecture** : vous aimez lire ? Découvrir de nouveaux auteurs ? Parler de vos lectures ? Retrouvons nous autour d'un café **mardi 26 mars** de 10h00 à 11h00 à la bibliothèque. Gratuit.



## CLUB DE L'IF

- **Mardi 26 mars** : Concours de belote – Salle de Kergariou à Bourg Blanc.

## RELAXATION

- Pas de cours de relaxation le **jeudi 28 mars**. Merci de votre compréhension.

## PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice pour les communes du canton de Plabennec (ancienne délimitation), tiendra ses permanences sur rendez-vous, en Mairie de PLOUVIEN de 14h à 17h, les lundis 9 et 29 avril de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la Mairie de PLOUVIEN (02 98 40 91 16).



■ **Centre Socioculturel Intercommunal (CSI)** - Tél : 02.98.83.04.91 - [www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org](http://www.centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org)

- **Fabrication de produits ménagers** : **samedi 23 mars** à 14h au Centre Socioculturel Intercommunal. Fabrication maison de lessive, pierre blanche et nettoyeur multi-usages dans une démarche économique et responsable. En partenariat avec la CLCV. Renseignements à l'accueil. Tél : 02.98.83.04.91

■ **Besoin d'un conseil en habitat ?**

- A la CLCL - **Mercredi 10 avril** de 9h à 10h sur rendez-vous et de 10h à 12h sans rendez-vous.
- A la mairie de Plounéour-Trez – **Mercredi 27 mars** de 9h à 10h sur rendez-vous et de 10h à 12h sans rendez-vous.
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) vous propose gratuitement les services d'un conseiller juridique et financier. Elaboration d'un plan de financement, prêts et aides en matière d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique, règles d'urbanisme, crédits d'impôts, prenez rendez-vous avec l'ADIL.
- ADIL - 02 98 46 37 38 | Aménagement de territoire – 02 98 21 11 77 – [amenagement@clcl.bzh](mailto:amenagement@clcl.bzh)

■ **Point Information Jeunesse**

- Atelier gestion du stress... comment avoir tous les bons réflexes "zen" pour préparer au mieux ses examens ! Cet atelier est réservé aux jeunes (15 - 25 ans). Il aura lieu le mardi 9 avril, de 10h30 à 12h, à la médiathèque Le Vilaren à Lesneven. Inscriptions obligatoires auprès de Laurianne, l'animatrice du PIJ au 06 45 85 85 50 ou par mail à [pij@clcl.bzh](mailto:pij@clcl.bzh).

## EMPLOI

- ♦ **A.G.D.E. – 12 boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN** (Association de Gestion pour le Développement de l'Emploi) Notre personnel, compétent et proche de chez vous, peut intervenir sur tous types de missions : entretien de la maison et des espaces verts, manutention, bricolage et second œuvre bâtiment... Le chantier d'insertion produit des conserves artisanales et les vend (confitures, rillettes, plats cuisinés...) à la maison de l'emploi et sur les marchés de Lesneven et Lannilis les lundis et mercredis matin. N'hésitez pas à y passer ! Contact : 02 98 21 18 64 / [agde.lesneven@orange.fr](mailto:agde.lesneven@orange.fr)

## LOISIRS - CULTURE

- ♦ La **15<sup>ème</sup> édition du championnat d'orthographe** et de langue française se déroulera à Bourg-Blanc le **samedi 23 mars** à 14h, maison du temps libre. Accueil à partir de 13h00. Catégories : élèves du primaire (CM1, CM2), collégiens et lycéens, adultes amateurs, adultes confirmés, Elus du département.
- ♦ **Roller Disco samedi 23 mars** de 17h à 22h, salle Iroise au Folgoët. Dress Code : tous en Fluo ! Sur place : bonbons, gâteaux, crêpes, buvette, stand de maquillage fluo. Tarifs : accès piste : 2 €, location de patins : 1€ (sous réserve de disponibilité), accompagnateurs : gratuit. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.
- ♦ **La Croix Rouge de LESNEVEN** organise une formation PSC1 le **vendredi 29 mars** de 19h à 22h et le **samedi 30 mars** de 9h à 17h dans ses locaux place de l'Europe. Les inscriptions se font sur le site internet de la Croix-Rouge : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr) - Onglet « je me forme ».
- ♦ **Loto, dimanche 31 mars** à 14h00, salle de Kergroas (chauffée) à Lannilis. Organisation : USAB Football Tréglonou
- ♦ **Vide grenier** le **dimanche 7 avril** à Bourg-Blanc de 9h à 17h. Accueil exposants de 7h30 à 9h. Tarifs : 3.50 €/ml, 2 €/portant (maxi 1.50 m et non fourni). Petite restauration : sandwiches, gâteaux, boissons. Salle chauffée. Entrée 1.50 € pour les + 12 ans. Organisé par la Chorale Abers Mélodie. Renseignements et inscriptions au 07 87 66 08 70 ou 02 98 84 52 44.
- **CINÉMA EVEN :**
  - **Vendredi 22 mars à 20h15, dimanche 24 mars à 10h45 e 15h45 : DAMIEN VEUT CHANGER LE MONDE**
  - **Samedi 23 et dimanche 24 mars à 20h15 : GRÂCE À DIEU**
  - **Lundi 25 mars à 20h15 : THELMA ET LOUISE (film de 1991, en version originale sous-titrée)**
  - **Jeudi 28 mars à 20h15 (en VO) et lundi 1<sup>er</sup> avril à 20h15 (en VF) : LA FAVORITE**



## DIVERS

- ♦ **Taille des fruitiers** avec Jo Pronost, le **dimanche 24 mars** aux serres de Ravelin (St Frégant). Entrée libre 9h/12h – 14h/18h. Promotion sur une sélection d'arbres fruitiers. Pour le potager : oignons rosés & plants de tomates greffées 2 têtes. Ouvert du lundi au samedi. Tél. : 02.98.83.01.94. [www.serresderavelin.com](http://www.serresderavelin.com)

## SPORTS

### HERMINE SPORTS NATURE



- **Les inscriptions pour l'Hermine Trail du 13 avril** sont ouvertes.  
Inscriptions sur Klikego : <https://www.klikego.com/inscription/trail-de-laber-wrach-2019/running-course-a-pied-marche-nordique/1440013577697-6>
- Comme l'an passé une **rando pédestre** aura lieu en début d'après-midi le **13 avril**.



### HERMINE KERNILISIENNE

EQUIPE	HEURE MATCH	LIEU	ADVERSAIRE	HEURE RDV	INFORMATIONS
<b><i>Samedi 23 mars</i></b>					
U6 – U7		Entraînement			
U8 – U9	14h00	Plateau à Plouescat		13h00	<i>Voiture : Hugo L, Yvane, Théa, Lillian S, Lucas G, Lucas LV.</i>
U11 BREST	10h30	KERNILIS	PLOUESCAT	10h00	
U11 PARIS		Repos			
U13		Repos			
<b><i>Samedi 24 mars</i></b>					
Equipe A	15h30	BREST	BREST ASPTT	14h15	<i>Match de championnat</i>
Equipe B	15h30	LE DRENNEC	LE DRENNEC	14h15	<i>Match de championnat</i>

## INFORMATIONS PAROISSIALES

- ♦ **Dimanche 24 mars** : messe à Loc Brévalaire à 9h30, messe d'obsèques pour Louis COZ.
- ♦ **Samedi 30 mars** : messe à 18h00 à Lesneven.
- ♦ **Dimanche 31 mars** : messe à 9h30 à Plouider et 11h00 au Folgoët.

### DONNEZ VOTRE AVIS SUR L'AVENIR DE L'EAU

Jusqu'au 2 mai 2019, tous les habitants et les acteurs du bassin Loire-Bretagne sont consultés sur les enjeux à venir pour l'eau et les risques d'inondation : préservation de la qualité des eaux et des milieux aquatiques associés, disponibilité de la ressource, gouvernance,...

Assemblée et grand public tout le monde est consulté. Que vous soyez particuliers, professionnels ou membres d'une association, vous pouvez donner votre avis sur le site dédié à la consultation :

[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon (structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bas-Léon) et la Commission Locale de l'eau du Bas-Léon encouragent chaque citoyen à donner son avis sur les enjeux et défis à relever pour préparer la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau en Loire-Bretagne à l'horizon 2027.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires vous pouvez contacter la cellule d'animation du SAGE du Bas-Léon par mail à l'adresse suivante : [sage.basleon@orange.fr](mailto:sage.basleon@orange.fr) ou par téléphone au 02.98.30.75.26.

Notre ressource en eau est précieuse protégeons la !